

Procès Verbal du CVS du 20 septembre 2023

Présents :

Personnes accompagnées		
Mathys Gérardot	Eva Vandezante	Timéo Hesbois
Lorenzo Dorez	Lana Féraux	Bénédicte Monfollet

Professionnels		
MME Magniette	MME Dandumont	M Ducarmes
M Bernard		

Familles		
MME Grendena	M. Lambert	

Ordre du jour

1) Validation CR CVS du 22 Mars 2023 :

Validation sans remarque.

2) Suites données aux demandes du dernier CVS :

Demandes formulées par les personnes accompagnées :

Pommes de pin :

- Apprendre à dessiner → Voir avec les éducateurs ;
- Avoir un intervenant pour faire de la musique → **En cours de réalisation ;**

Epicéas :

- Travailler sur le corps humain → Voir avec Marie-Cécile et les éducateurs ;

Séquoias :

- Avoir des temps avec des poneys (équithérapie) → **Validé ;**

Entrants :

- Avoir un terrain de badminton devant la maison Maréchal → **Fait ;**
- Avoir des jeux de société → **Fait ;**
- Avoir des feutres et des feuilles à petits carreaux → Voir avec les éducateurs ;

Projet :

- Avoir des casiers qui ferment en salle éducative → **A réfléchir en essayant de bien comprendre le besoin des personnes accompagnées ;**
- Pouvoir faire des journées sports (patinoire, boxe, karaté) → Voir avec les éducateurs et les budgets de certaines opérations ;

Majeurs :

- Poursuivre le projet d'auto-défense pour les filles à la boxe → **A affiner en fonction du budget ;**
- Revoir la batterie de cuisine (faitout, casserole) → **Fait ;**

3) Règlement intérieur du CVS

La lecture du règlement intérieur est faite par M.Ducarmes. Une demande de précision au niveau de l'article 2 sur les modalités de participation d'intervenants extérieurs (élu de la commune de Rocroi, ARS, qualification particulière...) : l'appel à des intervenants extérieurs n'est pas systématique et se fera en relation avec des situations ou des sujets spécifiques.

4) Situation de rentrée

Effectifs :

Réalisation d'un point à date sur la composition des groupes des personnes accompagnées : sortants, entrants, inclusions...

79 enfants sont accueillis pour un agrément de l'IME pour 74 enfants : l'IME fait un effort d'organisation et de budget au regard d'une liste d'attente très importante.

4 sorties, 7 entrées en septembre 2023, 25 inclusions scolaires.

Un point sur les ressources humaines : 3 départs et 6 embauches.

Emploi du temps :

Au niveau de l'emploi du temps, on retrouve les dispositifs de temps de projet personnalisé à la personne accompagnée, le décroisement le mercredi matin ainsi que les groupes de besoins SERAFIN le vendredi après-midi.

Le décroisement du mercredi propose un certain nombre d'activités comme :

- SEES : cuisine, jardinage, danse, foot, bricolage...
- SIPFP : découverte nature, foot, bricolage, marche...

Les groupes SERAFIN sont composés de 3 à 6 personnes accompagnées selon les besoins et les âges. Plusieurs thématiques sont abordées comme :

- la santé (maîtrise des émotions : frustration, confiance en soi...),
- l'autonomie (entretien personnel : acte de la vie quotidienne, communication avec autrui...),
- la participation sociale (vie scolaire, orientation professionnelle, emploi...)

L'emploi du temps sera présenté plus en détail lors de la rencontre du **12 octobre 2023 entre les familles et les équipes éducatives**.

L'IME de Rocroi a été sélectionné pour faire un spectacle le 24 novembre 2023 aux Trophées APAJH qui se dérouleront au Carrousel du Louvre à Paris (9 jeunes participeront à cette manifestation).

Dates déjà programmées :

- **Evaluation externe de l'IME et UEMA les 02 et 03 octobre 2023 (voir point 8 du PV),**
- **Réunion des familles le 12 octobre à 17h00,**
- **Prochains CVS le 06 décembre 2023 et le 05 juin 2024,**

5) Gestion des menus

Le chef et le commis de cuisine sont invités à participer à ce point de l'ordre du jour.

Les personnes accompagnées trouvent qu'il y a trop de légumes par rapport aux pâtes ou aux frites. Il est rappelé que l'équilibre alimentaire est très important et que les légumes en font partie.

Occasionnellement, certaines rations sont jugées trop petites notamment pour la viande. En général, les cuisines prévoient toujours un minimum de RAB afin de permettre à chacun de manger à sa faim, mais l'information ne passe peut-être parfois pas bien. Il est décidé d'ajuster les quantités et d'orienter le RAB en priorité en fonction des groupes comme pour les travaux physiques réalisés pour les projets.

Suggestions de menus de la part des personnes accompagnées : tacos, lasagne...

Lors des sorties, il a été décidé par les cuisines de faire une proposition de trois sandwiches différents (jambon fromage, poulet curry et thon) et deux boissons différentes (jus de pomme et d'orange). Cela sera à programmer préalablement aux sorties par les équipes pédagogiques. Ce changement permettra à chaque usager d'avoir un choix plus grand.

L'ensemble du CVS félicite le service cuisine pour toutes ces prestations.

6) Réclamations, plaintes et événements indésirables

M. Ducarmes fait un rappel de cette procédure mise en place depuis le début de l'année 2023. Les moyens de communication (adresse mail, téléphone, contact...) seront ajoutés sur le site internet de l'APAJH, section CVS.

Des fichiers de suivi sont réalisés et mis à jour dès qu'une réclamation, une plainte ou un événement indésirable intervient. Il y est consigné la nature, le traitement, les suites données notamment.

La procédure des événements indésirables (ex : conditions climatiques difficiles...) a été mise en place depuis la rentrée et elle a vocation à répertorier ces événements et d'en faire une analyse afin de corriger des dysfonctionnements éventuels au sein de l'IME.

7) Promotion de la bientraitance et lutte contre la maltraitance

Ce sujet est traité très sérieusement au sein de l'IME. Des rencontres avec les usagers, mais aussi les équipes éducatives ont été réalisées afin de sensibiliser, informer, recueillir les ressentis de chacun autour de ce thème. L'étape suivante est l'inventaire de tous les outils identifiés au sein de l'IME permettant la promotion de la bientraitance et la lutte contre la maltraitance. La finalité est la mise en place d'un plan d'action autour de ces deux axes.

8) Politique qualité et évaluation externe

L'IME va faire l'objet d'une évaluation externe par deux évaluateurs indépendants, mais connaissant bien ce type d'établissement. L'évaluation se tiendra les 02 et 03 octobre 2023. Dans les grandes lignes, cela consiste à regarder en profondeur le fonctionnement de l'IME dans tous ces détails : documents qualité, procédures diverses, enregistrements des actions, des demandes... Dans ce cadre, des personnes accompagnées, des professionnels et les membres du CVS seront interrogés librement et avec consentement. Les usagers ont été préparés à cette démarche afin d'être bien à l'aise le jour J. Cet audit se déroule tous les 5 ans et doit permettre à l'IME d'obtenir un renouvellement de ses agréments pour 15 ans. **C'est une étape très importante pour l'IME.**

9) CESCDD et fête champêtre

La thématique de l'année sera les Jeux Olympiques « JO ». De nombreuses actions au quotidien seront menées par les usagers (création d'une mascotte, des anneaux olympiques...) pour arriver à la fête champêtre. Il a une négociation en cours avec les Ministères concernés pour passer une journée aux JO paralympiques en Septembre 2024.

10) Plan de continuité de l'activité

Dans la cadre de plusieurs évolutions réglementaires, l'IME doit se doter d'un plan de continuité de l'activité (cela était déjà le cas, mais il est nécessaire de le formaliser). Ce plan a pour objectif d'anticiper et de gérer les risques pouvant dérégler le fonctionnement de l'IME. Les principaux risques identifiés sont les risques canicule, épidémique (COVID, grippe, gastro...), système d'information (ex : les réseaux informatiques, gestion des données...) et la gestion du personnel de l'IME (absences, départs...). Le but est que l'IME continu de fonctionner le plus normalement possible en toutes situations. Ce plan est en cours de finalisation.

11) Point sur les travaux

M. Ducarmes présente un document reprenant les travaux et investissements réalisés, en cours et en prévision. Il est noté entre autres que le projet d'aire de jeux avance bien et que les usagers seront consultés sur deux propositions (devis d'un budget d'environ 60 000 €TTC).

12) Temps d'expression familles / usagers

Usagers :

- Avoir une salle permettant de jouer aux jeux vidéos → il y a déjà des aménagements dans ce sens et cela semble suffisant,
- Pas d'enceinte pour le son au foyer → Ce point est à vérifier (où, état de fonctionnement...), car l'investissement avait été fait. Si cela est nécessaire, un nouvel investissement pourra être envisagé,
- Afficher les menus → Ils sont disponibles sur le site de l'APAJH et sur le Facebook de l'établissement

- Achat d'un billard → Très apprécié et très utile à la communication entre usagers et avec les équipes éducatives,

Familles :

- La vente des pizzas réalisées par les usagers de l'IME est très appréciée et le renouvellement de cette opération à la rentrée y répond parfaitement (près d'une quarantaine de pizzas commandées),
- Le projet de questionnaire pour l'expression des familles initié par les représentants des familles au CVS a été mis en stand-by durant l'été et sera réactivé par Stéphane Lambert dans les jours à venir,

13) Questions diverses

Pas de questions particulières, mais plusieurs sujets abordés pêle-mêle :

- Consommation par les usagers des légumes produits au sein de l'IME,
- Création de jus avec les pommes de l'IME,
- Transmission des menus aux usagers les plus jeunes serait un plus pour la communication intrafamiliale,
- Semaine du goût du 16 au 22 octobre 2023 : menus à thèmes, petit-déjeuner le vendredi, atelier pains avec un boulanger...

L'ensemble des points de l'ordre du jour ayant été épuisé, la séance du CVS est levée.

Stéphane Lambert, secrétaire-suppléant du CVS